



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
VINGTIÈME RÉUNION (APIRG/20)
(Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 30 novembre - 2 décembre 2015)

Point 0 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE	
La présente note de travail porte sur l'adoption de l'ordre du jour provisoire de la 20ème réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre pour l'Afrique et l'Océan indien (APIRG/20).	
La suite à donner par la réunion est indiquée au paragraphe 3 .	
<i>Objectifs stratégiques</i>	Cette note de travail a trait aux objectifs A, B and D .

1 INTRODUCTION

1.1 Le Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre pour l'Afrique et l'Océan indien (APIRG) a été créé par le Conseil de l'OACI le 23 juin 1981. Il a tenu dix-neuf (19) réunions depuis sa naissance. L'APIRG comprend tous les États membres africains qui fournissent des services de navigation aérienne dans la région Afrique- Océan indien. Les organisations internationales reconnues par le Conseil de l'OACI comme représentant d'importants intérêts aéronautiques prennent part à ses travaux à titre consultatif.

1.2 Cette note soumet à la réunion pour adoption l'ordre du jour provisoire des présentes assises, qui a été communiqué aux États AFI, aux Administrations ainsi qu'aux organisations internationales par lettre Réf. ES AN 1/6 – 0753 en date du 21 septembre 2015.

2 ANALYSE

2.1 L'ordre du jour provisoire de la 20ème réunion d'APIRG a été établi par le Secrétariat conformément à la recommandation de la Commission de navigation aérienne relative à une approche uniforme à la formulation de l'ordre du jour des réunions de groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG).

2.2 L'ordre du jour provisoire de la réunion, assorti de notes explicatives sur les points de l'ordre du jour constitue une **Pièce jointe** à la présente note de travail.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à adopter l'ordre tel qu'il est indiqué à la Pièce jointe à la présente note.

ATTACHMENT

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Objectif(s) stratégique(s)	Point de l'ordre du jour	Objet
A, B et E	1	<p>Suivi des conclusions et décisions des réunions APIRG/19 et Extraordinaire d'APIRG</p> <p>1.1. Suite donnée par la Commission de navigation aérienne au rapport de la réunion APIRG/19</p> <p>1.2. Examen de l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion APIRG/19</p> <p>1.3. Examen de l'état de mise en œuvre des décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG</p>
A, B et E	2	<p>Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre au niveau de la région</p> <p>2.1 Planification opérationnelle d'aérodrome (AOP)</p> <p>2.2 Gestion du Trafic aérien et Recherche et Sauvetage (ATM/SAR)</p> <p>2.3 Agence de surveillance régionale AFI (ARMA)</p> <p>2.4 Communications, Navigation et Surveillance (CNS)</p> <p>2.5 Gestion de l'information aéronautique (AIM)</p> <p>2.6 Météorologie aéronautique (MET)</p> <p>2.7 Autres questions relatives à la navigation aérienne</p>
A, B et E	3	<p>Adoption du nouveau Plan AFI de navigation aérienne électronique (eANP)</p> <p>3.1 Nouveau Plan AFI de navigation aérienne – Volume I</p> <p>3.2 Nouveau Plan AFI de navigation aérienne – Volume II</p> <p>3.3 Nouveau Plan AFI de navigation aérienne – Volume III</p>
A, B et E	4	<p>Restructuration de l'APIRG</p> <p>4.1 Nouvelles structures de l'APIRG et de ses organes auxiliaires</p> <p>4.2 Amendements subséquents au Manuel des Procédures d'APIRG</p> <p>4.3 Etablissement et lancement du fonctionnement des nouvelles structures de l'APIRG et de ses organes auxiliaires</p> <p>4.4 Identification des projets prioritaires</p> <p>4.5 Questions relatives à la mise en œuvre</p>
A, B et E	5	Termes de référence et Programme de travail futur de l'APIRG
A, B et E	6	Questions diverses
A, B et E	7	Lieu et date de la prochaine réunion de l'APIRG

ATTACHMENT

EXPLANATORY NOTES ON THE AGENDA ITEMS

NOTES EXPLICATIVES SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

- Point 1 de l'ordre du jour Suivi des conclusions et décisions des réunions APIRG/19 et Extraordinaire d'APIRG
- Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera la suite donnée par l'OACI, les Etats et les organisations aux conclusions d'APIRG/19 et de la réunion extraordinaire d'APIRG.
- Point 2 de l'ordre du jour Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre au niveau de la région
- Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera les rapports des dernières réunions des sous-groupes d'APIRG, en mettant l'accent sur l'état de mise en œuvre de leurs programmes de travail, et la relation entre les activités et les tâches restantes et les modules des mises à niveau par blocs du système de l'aviation civile (ASBU) et les objectifs de performance régionaux.
- La réunion examinera aussi d'autres questions pertinentes relatives à la navigation aérienne
- Point 3 de l'ordre du jour Adoption du nouveau Plan AFI de navigation aérienne électronique (eANP)
- Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera et adoptera les Volumes I, II and III du nouveau Plan de navigation aérienne électronique (eANP) pour la Région Afrique-Océan indien.
- Point 4 de l'ordre du jour Restructuration de l'APIRG
- Sous ce point de l'ordre du jour, les nouvelles structures de l'APIRG et de ses groupes auxiliaires seront présentées à la réunion, ainsi que les amendements subséquents au Manuel des Procédures du Groupe.
- Par la suite, la réunion devra alors en établir la composition et élire les principaux responsables.
- La réunion devra également identifier les projets prioritaires en se fondant sur les propositions émanant des sous-groupes et des parties prenantes, ainsi que les questions relatives à la mise en œuvre de ces projets par les Etats et les groupes de coordination de la mise en œuvre (ICG).

ATTACHMENT

- Point 5 de l'ordre du jour Termes de référence et Programme de travail futur de l'APIRG
Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera les termes de référence et les programmes de travail futurs du Groupe et de ses organes auxiliaires
- Point 6 de l'ordre du jour Questions diverses
Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera d'autres questions susceptibles d'être identifiées par les Etats, organisations internationales ou le Secrétariat, qui n'auront pas pu être couvertes par les points précédents de l'ordre du jour.
- Point 7 de l'ordre du jour Lieu et date de la prochaine réunion de l'APIRG
Sous ce point de l'ordre du jour, l'APIRG examinera les options pour le lieu et les dates de sa prochaine réunion.
